

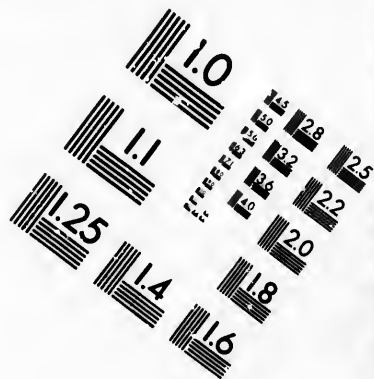
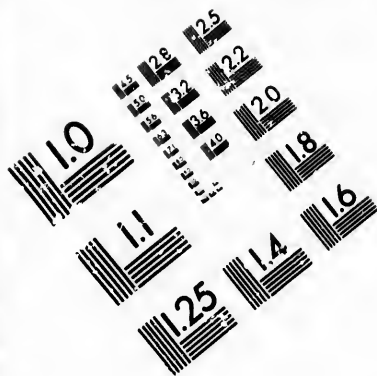
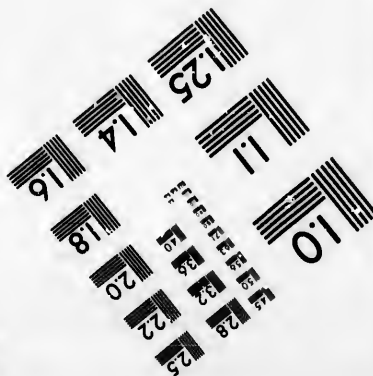
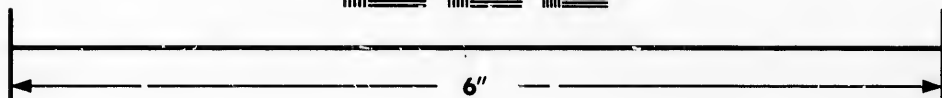
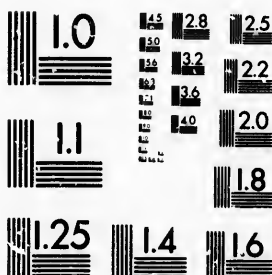


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☐ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

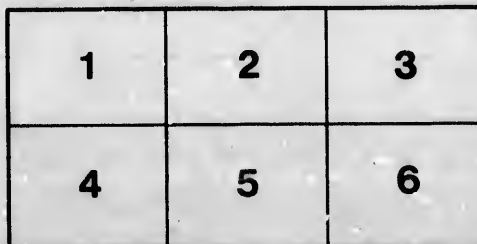
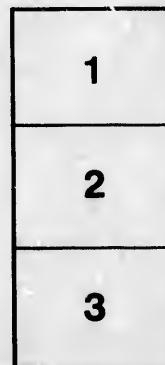
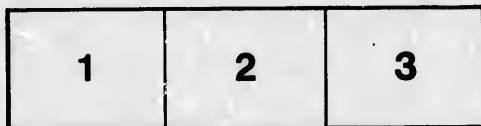
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MÉMOIRE
SUR
LA PAROISSE, LE VILLAGE
LE COLLÈGE
ET
L'ÉCOLE D'AGRICULTURE
DE
SAINTE ANNE

Devant accompagner divers objets envoyés par le
Collège de Ste. Anne, à l'Exposition universelle
de Paris, en 1867



—
STE. ANNE DE LA TOCATIÈRE

TYPOGRAPHIE DE F. H. PROFFX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET
ÉDITEUR DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

—
1867

MÉMOIRE
SUR
LA PAROISSE, LE COLLÈGE
ET
L'ÉCOLE D'AGRICULTURE
DE
SAINTE ANNE

I

LA PAROISSE

Les personnes qui voudront bien examiner le plan-relief (1) envoyé à l'Exposition universelle de Paris, pour donner au public européen une idée de nos villages canadiens et de nos institutions d'éducation, aimeront sans doute à savoir quelque chose de la paroisse, du village et des institutions figurées sur ce plan.

Le site de Ste. Anne a été choisi comme caractérisant le

(1) Ce plan, à l'échelle de 20 pieds au pouce, représente le village de Ste. Anne, en Canada, situé à 24 lieues en bas de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. Il représente le Collège de Ste. Anne avec ses dépendances, son école d'agriculture, les constructions, les jardins et les vergers de la ferme-modèle, l'église paroissiale, l'école des Sœurs de la Charité, l'établissement de la *Gazette des Campagnes*, et toutes les maisons du village. Ce plan comprend une superficie de 120 arpents.

type qu'il s'agissait de faire connaître, et cela mieux qu'il eût été possible ailleurs.

La paroisse de Ste. Anne de la Pocatière est située sur la rive sud du Fleuve St.-Laurent, à vingt-quatre lieues en bas de Québec. Elle fait partie du diocèse de Québec, et du comté de Kamouraska. Cette paroisse est bornée au nord au fleuve St.-Laurent, au sud par la paroisse de St. Onésime, à l'est par la paroisse de la Rivière-Ouelle, et à l'ouest par la paroisse de St. Roch. Elle a trois lieues de large sur une lieue et demie de profondeur, comprenant une superficie de 15,876 arpents, dont 14,955 sont en culture, et 921 en bois.

La population est de 3,780 âmes. Elle possède un collège, un couvent, une école d'agriculture, et huit écoles primaires. L'église paroissiale est un assez vaste et bel édifice de pierre. La paroisse est traversée dans sa largeur par le chemin de fer du Grand Tronc qui communique avec Québec. Au centre de la paroisse est situé le village, qui seul est représenté sur le plan-relief. La population est de 730 âmes. Dans les limites du village sont situés l'église, le collège, le couvent, l'école d'agriculture et une école primaire. On y voit encore un établissement d'imprimerie, d'où sort un journal d'agriculture appelé la *Gazette des Campagnes*, et un atelier photographique.

L'érection de la paroisse de Ste. Anne date de 1715, et ce fut en 1859 qu'on y construisit le chemin de fer qui la traverse. Toute la population en dehors du village est une population exclusivement agricole.

II

LE VILLAGE

Le village de Ste. Anne est placé sur un endroit élevé et pittoresque qui domine le fleuve. Il est à 20 arpents de la Station du chemin de fer. Il comprend une superficie de 120 arpents agréablement occupés par des côteaux, des bosquets, des jardins, des cours et des champs. On y compte 110 maisons. La population comprend des médecins, des notaires, des

marchands, des artisans, et le personnel enseignant des diverses maisons d'éducation désignées plus haut. Le couvent est sous la direction des Sœurs de Charité qui s'y occupent de l'enseignement des filles et du soin des malades, à domicile.

III

LE COLLÈGE

Le Collège de Ste. Anne a été fondé en 1829 par feu M. l'abbé Painchaud, alors curé de la paroisse. Cette institution est dirigée par une corporation composée de prêtres séculiers. Le personnel dirigeant et enseignant est de vingt-neuf, dont les fonctions se partagent comme suit : Un supérieur, un directeur des écoliers, un préfet des études, un professeur de théologie, un procureur, un assistant-procureur, et 17 régents. Au mois de janvier 1867 le nombre des élèves inscrits était de 239, dont 210 pensionnaires et 29 externes.

L'édifice principal est de pierre, à trois étages, partagé en trois corps de logis, mesurant une longueur totale de 360 pieds, sur 50 pieds de large.

Les dépendances du Collège sont des constructions de bois, à l'exception de l'usine où se fabrique le gaz d'éclairage de tout l'établissement.

Cette institution, destinée à l'enseignement classique et des sciences, est affiliée à l'Université-Laval de Québec. Elle est la troisième des fondations de ce genre inaugurées depuis la cession du Canada par la France à l'Angleterre. Son fondateur, M. le Curé Painchaud, y avait mis tant de zèle et d'efforts que, secondé puissamment par ses paroissiens et ses amis, il put laisser en 1838, année de sa mort, son œuvre parfaitement établie.

Le dévouement du fondateur s'est perpétué dans ceux qui ont été successivement appelés à continuer son œuvre ; et la générosité des bienfaiteurs de l'institution n'a pas manqué chaque fois qu'un nouveau développement est venu faire appel à de nouveaux secours.

L'enseignement du Collège de Ste. Anne comprend deux cours distincts : le cours commercial et le cours classique. Dans le premier s'enseigne le français, l'anglais, le calcul, la tenue des livres, le dessin linéaire et des notions d'histoire et de géographie. Le cours classique comprend les matières de l'enseignement ordinaire des grandes maisons d'éducation.

Dans l'un et l'autre de ces deux cours les matières sont tellement disposées, que le cours commercial sert d'introduction au cours classique, de telle sorte que les deux réunis ne durent pas plus longtemps que les cours ordinaires des autres institutions de ce genre. Cette innovation dans le plan des études collégiales a été introduite pour la première fois à Ste. Anne en 1842. L'étude des sciences et des lettres n'en a point souffert. Les épreuves du baccalauréat de l'Université-Laval en font foi. Ste. Anne est encore le seul établissement canadien qui ait ainsi modifié son plan d'études.

IV

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE.

En 1859 la corporation du Collège de Ste. Anne résolut d'annexer à son établissement une école d'agriculture accompagnée d'une ferme-modèle. Dans cette pensée un membre de la maison fut dépêché en *Europe* pour étudier l'organisation et le fonctionnement d'institutions semblables en France.

Parfaitement accueilli par les autorités, l'envoyé du Collège de Ste. Anne put visiter avec profit les écoles impériales de Grignon, de Grand-Jouan, l'Institut agricole de Beauvais, la colonie agricole de Mettray, et les fermes-écoles les plus importantes.

L'extrême obligeance de leurs directeurs permit d'étudier le programme d'enseignement, le règlement, les méthodes et l'organisation de chacune d'elles. Cette étude comparative de plusieurs établissements placés dans des circonstances toutes différentes, et offrant plusieurs points de ressemblance avec ce

que l'on voulait faire à Ste. Anne, amena l'organisation de notre école.

Les cinq rapports faits au gouvernement canadien, au nom de l'administration depuis son établissement, ont constaté un progrès constant. La Chambre d'agriculture du Bas-Canada, en fondant 20 demi-bourses, a assuré un choix de bons élèves.

But. — Notre école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture, les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte. Nous n'avons pas la prétention de former de savants professeurs, mais nous voulons faire quelque chose de plus que de simples valets de ferme. Notre école tient donc, pour le moment, le milieu entre l'Institut agronomique et la ferme-école. Elle se réserve le droit d'élever le niveau de ses études, et de développer son enseignement selon les circonstances.

Organisation. — Cette institution repose sur deux bases fondamentales, savoir : l'école aux frais du Gouvernement, et la ferme aux frais et sous la direction de l'administration du Collège de Ste. Anne — l'une et l'autre ayant son budget et son personnel sous une seule direction locale dominant à la fois l'enseignement et l'exploitation.

L'école est régie par un directeur nommé par le Collège. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline.

Il y a trois professeurs ordinaires, un pour l'agriculture et l'économie rurale, un pour l'art vétérinaire, un troisième pour le droit rural. Le Directeur et un des professeurs du Collège donnent aussi des cours supplémentaires sur des matières accessoires.

Les élèves prennent une grande part dans tous les travaux de la ferme et le soin du bétail, sous la direction d'un chef de pratique. Un jardinier-démonstrateur préside à la culture du jardin et du verger.

Le Directeur qui est en même temps professeur de chimie au Collège, donne à ses élèves un cours de chimie agricole, avec l'aide du professeur ordinaire d'agriculture. L'école est pourvue à cet effet d'un excellent laboratoire, et de toutes les substances chimiques nécessaires.

Les élèves ont à leur disposition une bonne bibliothèque

composée d'ouvrages spéciaux sur toutes les parties de l'économie rurale.

Il n'y a point de pensionnat. Les élèves prennent leurs repas en commun dans une pension voisine de l'école. Mais ils ne sont absents que le temps strictement nécessaire pour leurs repas. La pension est \$7 par mois (environ 42 francs). Les élèves ont de plus à payer à l'école \$24 par année pour enseignement, lit, chauffage et éclairage.

La durée des études est de deux ou trois ans, selon le degré d'instruction, les aptitudes et l'application. On demande trois mois de plus pour la préparation au brevet de capacité.

Il y a trois cours tous les jours, excepté pendant le temps des travaux les plus pressés du printemps, de l'été et de l'automne, où il n'y en a que deux, et quelquefois qu'un seul.

Le cours d'agriculture et des matières qui s'y rattachent se fait tous les jours toute l'année, excepté les dimanches et fêtes. Les autres cours se font alternativement à la convenance des professeurs, mais de telle sorte qu'il y en ait toujours trois tous les jours, comme il vient d'être dit. Chaque cours est d'une heure. Les élèves n'apprennent rien par cœur. On ne leur donne pas de livres dont ils soient tenus de rendre compte. Le professeur donne la leçon. L'élève prend des notes, et rédige un résumé dans un cahier tenu à cet effet. Ce cahier est ensuite soigneusement corrigé par le professeur.

Outre cet exercice de rédaction quotidienne les élèves ont encore à faire une composition, une fois par semaine, sur les matières du cours d'agriculture vues pendant la semaine. Ce n'est pas autre chose qu'une répétition écrite, en forme de réponses à un certain nombre des questions posées par le professeur sur ce qu'il a enseigné. On leur donne deux heures pour ce travail. Le professeur en corrigeant les compositions indique toutes les fautes, même les fautes de style et d'orthographe. Cet exercice a donc pour les élèves une double utilité. En apprenant l'agriculture, ils apprennent aussi l'art de bien écrire.

Il va sans dire que l'instruction religieuse n'est pas négligée. Une fois par semaine, le directeur fait un catéchisme raisonné, approprié aux besoins de jeunes gens à la veille d'entrer dans le monde.

Mais ce n'est pas tout. La théorie est toujours accompagnée d'exercices pratiques sur le terrain. Les élèves prennent une très grande part à tous les travaux de la ferme, de même qu'à l'élevage et aux soins du bétail. Nous tâchons de les accoutumer à voir et à bien observer tout ce qui se passe autour d'eux sur la ferme, afin qu'ils puissent s'en rendre compte. On voudrait leur former à la fois l'œil et la main. Car ce ne sont pas seulement des manœuvres que l'on voudrait faire, mais des hommes capables de conduire eux-mêmes leurs travaux, et devenir de bons chefs d'exploitation.

Voici comment les travaux manuels se combinent avec l'étude. Les élèves sont occupés, à tour de rôle, quatre heures par jour aux travaux manuels.

On les partage en deux divisions. Pendant que l'une est aux champs, l'autre reste à l'étude. Le travail commence à 7 heures du matin et dure jusqu'à 11 heures et demie; et l'après-midi, à 1 heure jusqu'à 5 heures et demie, et quelquefois jusqu'à 6 heures et demie, lorsque les travaux pressent davantage.

En hiver, la division qui doit travailler avant midi s'occupe aux étables de 7 à 9 heures, puis à l'atelier, de 9 heures et demie à 11 heures et demie. Après midi, l'autre division, qui était à l'étude le matin, travaille à l'atelier de 1 heure à 3 heures, puis aux étables de 3½ heures à 5 heures et demie.

Ils prennent part à tous les travaux importants, tels que labours, hersages, semailles, binage, coupage des grains en été et des fourrages en hiver. Pour les travaux de clôture, fossés rigoles et autres ouvrages pénibles qui demandent beaucoup de force, on emploie toujours des hommes de service de la ferme. Les élèves assistent à leur tour à ces travaux, pour qu'ils puissent s'en rendre compte, et apprendre en les voyant faire.

Ils sont aussi initiés à l'horticulture. Deux d'entre eux travaillent au jardin tous les jours.

La division qui travaille le matin dans une semaine, travaille l'après-midi dans la suivante.

Le directeur se rend compte par lui-même du travail de chaque élève, par une visite faite deux fois par jour au lieu des travaux. En outre, le chef de pratique lui remet chaque semaine un tableau de tous les élèves, avec le travail fait par

chacun d'eux tous les jours, et une note de la bonne volonté, de l'application et de l'adresse de chacun.

Tous les mois, trois élèves sont chargés de surveiller l'écurie, la vacherie, la porcherie et la bergerie. Cette surveillance consiste à prendre connaissance de la manière dont les animaux sont servis, abreuvés, nettoyés, etc. Chacun est tenu de présenter, à la fin de son service, un compte en détail des fourrages et grains donnés aux animaux, et du produit en lait, viande, travail, etc. Ce compte doit être accompagné de remarques et observations sur les maladies, les défauts du service. En été la même surveillance s'exerce par les élèves sur toutes les cultures, les pâturages, l'état des clôtures, des fossés, rigoles, etc. Toutes les semaines, ils sont tenus de visiter toute la ferme, et de prendre des notes pour le rapport qu'ils doivent présenter au directeur à la fin du mois.

L'école comptait 18 élèves au commencement de cette année.

Programme de 1ère année.—Langue française, calcul, éléments de géométrie, surface et cubage des solides.—Éléments de physique, de chimie et de botanique dans leurs rapports avec l'agriculture et l'horticulture.—Principes généraux de culture et de jardinage.—Art vétérinaire.—Pratique agricole et horticole manuelle.—Essai de construction des instruments agricoles les plus usuels, dans l'atelier attaché à l'école.—Labour, semailles, récoltes diverses.—Soins de toute nature donnés aux animaux soir et matin

2ème année.—Notions de droit rural.—Continuation du cours d'agriculture.—Économie rurale.—Hygiène, élevage et engraissement des animaux.—Comptabilité agricole.—Entomologie agricole (insectes nuisibles et utiles).—Plantation, taille et greffe des arbres fruitiers.—Enfin tous les travaux pratiques de la ferme.

Certificats de 1ère et 2de année.—Pour avoir droit au certificat de 1ère année, il ne suffit pas d'avoir passé une année dans notre école ; il faut avoir fait preuve de bonne conduite et d'application, et avoir obtenu certains succès dans les examens trimestriels. C'est le premier pas à faire pour arriver au brevet de capacité agricole.

Pour le certificat de 1^{ère} année, il faut avoir réussi dans trois examens trimestriels, dans toutes les branches enseignées : agriculture, français et arithmétique. Un élève est censé avoir réussi, quand il a conservé le tiers des points en français et en arithmétique, et les deux tiers en agriculture et toutes les matières qui s'y rattachent. Ce certificat donne droit de surveiller les divers départements de la ferme, et de faire certaines opérations, et travaux difficiles qui demandent plus d'adresse, tels que le dernier labour, tirer les sillons, semer, etc., etc.

Voici comment les points se comptent. On en alloue un certain nombre pour un devoir irréprochable sous tous les rapports ; par exemple, 30 pour les matières du cours d'agriculture, 18 pour la grammaire française, 18 pour l'arithmétique, et 21 pour le droit rural ou l'art vétérinaire. On dit qu'un élève a conservé tous ses points, quand son devoir est sans faute ; qu'il n'en a conservé que la moitié, quand il a perdu la moitié de ses points par autant de fautes ; et ainsi de suite.

Brevets de capacité agricole.—A l'exemple de ce qui se fait dans les écoles impériales d'agriculture en France, nous avons pensé que l'étude d'un plan de culture *hypothétique*, résumant la plupart des questions traitées pendant les deux années, serait le meilleur moyen de s'assurer de la force et de l'étendue des études agricoles du candidat.

A cet effet, les professeurs se réunissent pour tracer à l'élève le plan d'une ferme, sa situation géographique, son exposition générale et spéciale. Ils y joignent des données sur la composition de la couche arable, et du sous-sol, la division en terres, prairies, bois, pâturages, vergers, etc., etc., la culture précédente, le capital à employer, le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre, les spéculations ordinaires des habitants de la localité, les marchés, leur distance et les grandes communications, etc.

Chaque candidat au brevet a son plan tracé dans des conditions toutes différentes les unes des autres, afin que le travail de l'un ne puisse servir au travail de l'autre.

Sur cette description, l'élève forme, dans le cabinet, un plan raisonné et détaillé de culture, qu'il appuie par des calculs probables de recettes et de dépenses. Ensuite, en présence de

tous ses condisciples et des professeurs, il doit développer ses idées, les discuter, en démontrer au moins la probabilité. L'examen de toutes ces questions est, pour ainsi dire, la récapitulation de toutes les matières de l'enseignement. S'il en résulte que l'élève les possède à un degré suffisant, et qu'il est capable de les appliquer avec bon sens, le brevet est accordé; mais si les détails sont invraisemblables, l'ensemble faux, il est ajourné à un autre temps, ou rejeté tout-à-fait.

Sur 47 qui sont passés par notre école, cinq seulement ont pu obtenir le brevet.

Bourses.—Les seules bourses à la disposition de l'école proviennent de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, au moyen d'une allocation annuelle de mille piastres (environ 5,000 francs) pour 20 élèves pris dans chacun des 20 districts judiciaires du Bas-Canada; ce qui fait \$50 (250 francs) pour chaque bourse. C'est à peu près la moitié de ce qu'il faut pour la pension, les frais de l'enseignement et autres qui sont de \$24.

Sur les 47 élèves qui ont fréquenté notre école depuis le commencement, 32 étaient boursiers de la Chambre d'agriculture.

Finances.—L'enseignement professionnel de l'agriculture n'a pas encore sa place dans le budget de l'Etat. Ce sont les sociétés d'agriculture qui en font tous les frais. Sur un crédit de \$800, (environ 4,000 francs) qui est ouvert à chaque société, une retenue de cinq par cent est mise à la disposition de l'Exécutif pour l'enseignement de l'agriculture. Jusqu'à l'année dernière cette retenue n'était que de 2½ par cent, produisant annuellement à peu près \$1200 (environ 6,000 francs).

Avec cette somme l'école doit payer

1 Directeur, Prêtre.....	\$200	ou	1,000	francs.
1 Professeur d'agriculture, laïque	400	"	2,000	"
Autres professeurs pour l'art vétérinaire et le droit rural	50	"	250	"
1 Maître de discipline.....	110	"	550	"
Loyer, assurance de maison, atelier, bibliothèque, chauffage, éclairage, lavage, impressions, etc.....	400	"	2,200	"
Total.....	\$1200	ou	6,000	"

On voit que pour donner un enseignement théorique complet cette allocation est loin de suffire.

L'école n'a pas d'autres ressources que cette subvention. Encore ne l'a-t-elle pas toujours eue toute entière. Le Collège ne peut rien y mettre, que le dévouement de ceux de ses membres qu'il a chargés de sa direction.

Il n'y a point d'allocation pour la ferme, si ce n'est un octroi annuel d'environ deux cents piastres de la part de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska où se trouve la paroisse de Ste-Anne. Notre ferme lui doit la transformation de son bétail, ainsi que divers essais de drainage d'une grande importance, et la plupart des instruments de ses cultures.

V

LA FERME

L'instruction théorique se complète par les travaux de la ferme et les soins du bétail.

Jusqu'à l'année dernière l'étendue du domaine attaché à l'école, comme ferme, a été de 197 arpents et demi.

Le domaine mis à la disposition de l'école par l'administration du Collège touche au chemin de fer par l'une de ses extrémités, et par l'autre au fleuve Saint-Laurent. Il a une demie lieue de long sur six arpents de large. Le Collège avec toutes ses dépendances, ses jardins, ses vergers et ses bocages, placé sur un coteau d'où la vue s'étend au loin de tous côtés à une grande distance, occupe le milieu entre ces deux points. Trois grandes voies publiques le traversent en différentes directions. Tout ce qui s'y fait est continuellement sous les yeux de nombreux visiteurs. C'est donc comme un livre toujours ouvert au public. Chacun peut y lire, pour apprendre soit à imiter ce qui est bien, soit à éviter ce qui peut être mal. Ainsi, comme ferme destinée à devenir modèle, la position est tout à fait heureuse, et offre toutes les conditions voulues pour une exploitation attachée à une école d'agriculture. Un simple coup d'œil sur le plan qui accompagne le Relief suffit pour faire voir tous les avantages de cette position.

La composition du sol offre des différences considérables.

Dans la partie qui se trouve dans la vallée traversée par le chemin de fer, la terre est très dure, difficile à labourer. C'est une argile compacte très peu calcaire. Les tas de roches que l'on voyait autrefois ça et là répandus dans tous les champs ont disparu. Mais dans quelques-uns, il en reste encore beaucoup cachés sous la surface. Des labours un peu profonds deviennent presque impossibles, notamment dans le No. 3.

Le niveau de cette vallée est à 80 pieds au-dessus de celui de la mer.

L'autre partie de la ferme est située entre le fleuve et le rocher qui sert de base à la montagne et au coteau du Collège. Ce terrain n'offre qu'une pente très-douce à peine suffisante pour l'écoulement de l'eau dans le fleuve. Il n'y a pas une seule roche pour nuire au passage de la charrue. C'est une terre d'aluvien marine ancienne, tenant le milieu entre ce qu'on appelle sol léger et sol compacte. C'est une terre franche.

La différence des positions et la nature du sol exigent un mode de culture tout différent. Dans la partie basse, la plus grande partie des champs donne des prairies d'une longue durée. Ce sol est très riche et fournit sans cesse une production fourragère des plus abondantes. Le reste donne de l'avoine. La partie haute n'offre pas les mêmes avantages. Les prairies durent à peine trois ans. Mais les pâturages y sont excellents, quand la terre a été bien préparée ; tous les grains y compris le blé y viennent très bien. C'est cette partie qui a surtout besoin de l'assolement dont il va être question.

Assolement.—L'assolement est de huit ans : 1ère année, culture sarclée ; 2ème année, blé ou orge avec mil et trèfle ; 3, 4 et 5ème années, prairies ; 6 et 7ème années, pâturages ; 8ème année, orge, avoine, etc.

Bétail.—*Espèce chevaline.*—En établissant une ferme destinée à l'enseignement des élèves de l'école d'agriculture et du public en général, il faut faire marcher de pair l'amélioration du bétail avec le perfectionnement des cultures.

Il a toujours été dans la pensée de l'administration de la ferme d'avoir dans l'établissement, une race de chevaux posants et robustes, pour les travaux qui demandent une force que les chevaux légers ne sauraient avoir. Nos terres si fortement

argileuses ne peuvent s'ameubler sans des labours profonds plusieurs fois répétés. Des chevaux de trait pesants sont donc l'une des conditions essentielles d'une bonne culture, toutes les fois que le sol est dur et difficile à ameubler.

Nous avons obtenu d'excellents résultats du croisement d'une jument demi-sang avec des étalons canadiens de grande taille. Ces animaux paraissent posséder toutes les aptitudes requises dans ce qu'on appelle chevaux de ferme.

Espèce bovine.—On sait que la vache canadienne est bonne laitière eu égard à ses frais d'entretien. Mais elle est petite. En l'alliant à une race étrangère un peu rustique, mais sobre comme elle, possédant dans un degré supérieur les mêmes aptitudes pour le lait, on en fait d'excellentes laitières. Ce mélange développe un peu la taille, augmente le poids et donne plus de précocité et de facilité à prendre chair quand le temps est venu d'envoyer ces animaux à la boucherie. C'est pour cela que nous avons préféré l'ayrshire à toute autre race comme type améliorateur.

Depuis sept ans des taureaux ayrshires de premier choix sont tenus en réserve pour l'usage du troupeau. Ces croisements ont eu les meilleurs résultats. On peut dire que la transformation a été complète. Il est facile de le constater. La simple inspection des photographies de nos vaches laitières qui font partie de l'Album accompagnant le plan-relief, fait voir qu'en fait d'ayrshire, nous avons les meilleurs types de cette race. Mais l'amélioration dans les formes et les caractères de l'animal serait peu de chose, sans une augmentation proportionnelle dans le rendement en lait. Or cette augmentation a été constatée. En 1859, 16 vaches ont donné 6,334 gallons de lait, ou 396 gallons par vache. En 1865, 12 vaches ont donné 6,827 gallons, c'est-à-dire 569 gallons par vache ou 173 gallons de plus.

Notre vacherie contient aujourd'hui 1 paire de bœufs de travail, 2 reproducteurs, 15 vaches laitières, 5 génisses, 6 veaux de l'année.

Espèce porcine.—Le 15 novembre 1866 la porcherie contenait 52 sujets. La race dominante est la berkshire pure ou mêlée avec des métis d'autres races améliorées aussi. On

peut dire que les uns et les autres sont des animaux de choix. l'album de la ferme contient de bons sujets.

Espèce ovine.—Le troupeau n'est pas nombreux puisqu'il ne compte que 17 têtes; mais il a de l'importance sous le rapport des qualités des sujets, dont plusieurs sont remarquables par la finesse de la laine et la facilité à prendre chair. On donne la préférence à la race new-leicester, comme étant généralement plus avantageuse dans notre climat et l'état de nos cultures. Un des cartons de l'album envoyé à l'Exposition représente un des agneaux de ce troupeau. On peut juger des autres par celui là.

Tableau des produits.—Voici comment les cultures ont été réparties en 1866, avec l'étendue ensemencée, et le produit par arpent.

	No. d'arpents ensemencés.	Minots par arpent.
Blé.....	1.88	13
Orge.....	16.80	32
Avoine.....	41.45	25
Patates.....	2.12	200
Lentilles et vesces.....	11.12	5½ charges
Prairies.....	66.70	200 bottes
Pâturages.....	51.50	2/3 de tête de gros bétail par arp.
Total non compris 5 ar. —		
43 p. de jardins.....	191.57	

Constructions.—A l'exception de la porcherie, les constructions de la ferme laissent beaucoup à désirer, tant sous le rapport des dimensions que sous celui des divisions. La grange de date déjà un peu ancienne, est trop basse et trop étroite pour recevoir des divisions appropriées. Néanmoins on en a tiré le meilleur parti possible, en attendant que les circonstances permettent de faire mieux. Il est facile d'en juger par les plans qui accompagnent le Relief.

La porcherie se compose de deux ailes aboutissant, à angle

Un arpent=0.34½ ares
 Un hectare=2 arp. 92 per.
 Un minot=0.38½ litres.

droit, à un pavillon servant de cuisine pour préparer les aliments des pores. Ce pavillon a 24 pieds sur 30. L'une des ailes destinée à l'engraissement est de 82 pieds sur 24 ; l'autre destinée à l'élevage a 83. Celle-ci touche à son autre extrémité à un second pavillon en tout semblable au premier pour la symétrie de la façade qui regarde le jardin. La hauteur du carré des ailes est de 5 pieds, celle des pavillons est de 11 pieds. Le toit est garni de ventilateurs. Chaque aile est garnie de deux rangées de loges séparées par une longue allée aboutissant à la cuisine. Cette disposition facilite beaucoup la distribution de la nourriture pour l'engrais comme pour l'élevage. Chaque loge est pourvue d'une auge à fond rond, en fer, d'après le modèle Croskill. Le volet se pousse ou se ramène à volonté, et est maintenu à sa place par un verrou au moyen d'une échancreure dans laquelle il tombe. Ainsi l'homme de service peut nettoyer l'auge et y mettre la nourriture sans aucun trouble de la part de l'animal ; et celui-ci peut manger à l'aise et sans distraction, quand le volet a été retiré. Ce volet est en bois. Il est bombé en dedans pour donner plus d'espace. Chaque loge d'engrais est de 6 pieds sur 8. C'est juste l'espace nécessaire pour que le porc puisse se coucher commodément sans pouvoir prendre d'exercice. Les loges des truies portières sont un peu plus grandes. Chacune a une petite cour. Les pores hivernant sont seuls en commun. Dans le soubassement de l'aile servant à l'engrais, arrivent tous les fumiers et les urines au moyen de petits canaux traversant le fond de chaque rangée de loges dans toute la longueur des deux ailes. Cette partie de l'édifice est assez élevée pour permettre à un cheval attelé d'y entrer pour enlever les fumiers. C'est dans cet endroit que l'on dépose toutes les herbes provenant du serclage du jardin. On obtient par ce moyen une masse considérable de fumier. Que l'on veuille bien jeter un coup-d'œil sur l'un des plans envoyés à l'Exposition.

Améliorations foncières.—En 1858, lorsque l'administration de l'école entra en jouissance du domaine destiné à l'enseignement pratique des élèves, et à donner au public des démonstrations de cultures perfectionnées, tous les champs étaient semés de gros tas de pierres, dont le moindre inconvénient était d'empêcher les labours réguliers. Chaque clos était divisé

en pièces d'un à deux arpents, séparées les unes des autres par des fossés ayant des deux côtés une sorte de petite terrasse formée par le creusage ou le curage annuel. Cette disposition ne convenait pas du tout à une exploitation destinée à servir de modèle. La première chose à faire était l'épierrement du sol et le remplissage de ces fossés inutiles. Tout cela a été fait. Maintenant les labours se font régulièrement, les planches sont droites d'un bout du clos à l'autre. Les fossés de traverse ont été remplacés par de petites rigoles qui, recevant l'eau directement des raies, les conduisent droit au fossé de ligne. Les nombreux tas de pierres ont disparu pour servir à la confection de six arpents et demi de clôture, et au drainage. Ces améliorations, de même que le drainage de trois pièces, sont figurées sur un des plan qui accompagnent le plan-relief.

Drainage.—Les faibles moyens dont l'administration dispose ne lui ont pas permis d'appliquer le drainage à toutes les terres qui en auraient eu besoin. Elle avait d'ailleurs une autre raison de ne pas se presser. Nous n'avons pas ici comme en Europe l'avantage d'avoir des ingénieurs agricoles, des hommes spéciaux capables de dresser scientifiquement un plan de drainage, et d'en diriger les opérations. Il a donc fallu se contenter des simples indications de la science des livres, et diriger nous mêmes les travaux. La prudence commandait la réserve dans une voie si nouvelle ; il fallait aller à petits pas. Un manque de succès eut été des plus compromettants auprès d'un public tout à fait étranger à ce genre d'amélioration, et par là même toujours disposé à critiquer ce qu'il n'a pas encore vu. Nous avons marché néanmoins assez loin pour que la démonstration de l'efficacité du drainage fut complète, et évidente pour tout le monde. La partie basse des deux jardins figurés sur le plan a reçu un drainage complet, de même que la pièce du haut du champ No. 2. Celle-ci est de $3\frac{3}{4}$ arpents. Les deux autres réunies forment 2 arpents 93 perches. En tout environ $6\frac{3}{4}$ arpents.

Labours de défoncement.—On a eu garde de négliger ce puissant moyen d'amélioration. Chaque champ en entrant dans l'assolement a reçu un labour aussi profond qu'il a été

possible de le donner dans un sol des plus durs, et contenant souvent des pierres cachées sous la surface.

Dépôt d'instruments aratoires.—L'école possède un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, lequel se compose d'instruments achetés par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, et de tous les instruments de la ferme. C'est encore là un des moyens matériels d'instruction mis à la disposition des élèves.

Atelier.—L'instruction pratique se complète dans un atelier ou fabrique d'instruments aratoires annexée à l'école, pour ceux des élèves qui ont du goût pour la mécanique agricole. On voudrait leur apprendre à fabriquer eux-mêmes les instruments les plus ordinaires, qu'un cultivateur adroit aime à faire de ses propres mains.

Album.—Pour donner une juste idée du troupeau de la ferme, nous avons fait photographier les meilleurs sujets des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine. Toutes ces photographies au nombre de 27, forment un album qui accompagne le plan en relief. On y a joint une vue de l'école d'agriculture, et deux autres cartons dont l'un représente tous les élèves pris en groupe avec leurs professeurs, et l'autre deux serviteurs de la ferme pris à leurs travaux ordinaires.

Moyens d'instruction.—Les moyens matériels d'instruction à Ste. Anne se composent : 1. des cultures, 2^o des bestiaux, 3. des collections d'instruments perfectionnés, réunis dans un local spécialement destiné à cet usage, 4. des vergers et plantations, 5. des bâtiments divers consacrés à l'exploitation du domaine, 6. de l'atelier. L'école possède en outre une bonne collection des meilleurs ouvrages sur différentes parties de l'économie rurale, sur la physique et la chimie agricole, la botanique, le génie rural, etc. Le directeur a commencé un petit musée contenant déjà un grand nombre d'échantillons de grains et de graines de toutes sortes, de la filasse de chanvre et de lin du Haut et du Bas-Canada, des objets curieux offrant de l'intérêt à la science agricole.

Champ d'études.—A tous ces moyens d'instruction, l'administration veut ajouter un champ d'essais de plantes nouvelles

et curieuses. Ce champ offrirait l'avantage d'éviter à la direction la nécessité de mille petits essais ennuyeux, et souvent sans utilité, dans la culture régulière d'un domaine; essais qui ne manquent pas d'être réclamés par un bon nombre de personnes dont on se débarrasse au profit du champ d'expérience, la pièce curieuse des amateurs. On a déjà fait plusieurs de ces essais.

Gazette des Campagnes.—Cette feuille se publie à Ste. Anne tous les quinze jours sous le patronage de l'école d'agriculture. Elle ne manque jamais l'occasion de tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe d'important à l'école comme à la ferme. Ainsi elle est un puissant auxiliaire pour la diffusion rapide des enseignements de l'une et de l'autre.

Plans.—Malgré tout ce qu'on vient de dire sur la ferme, son étendue, sa position, les améliorations opérées, les constructions, etc., on a cru que des plans en diraient plus que les meilleures descriptions.

Il y a d'abord un plan topographique de toute la ferme, depuis le chemin de fer jusqu'au fleuve St. Laurent. On y voit le Collège avec ses dépendances, l'école d'agriculture, toutes les constructions de la ferme, les jardins, vergers et bocages. On y voit toutes les terres du Collège, cultivées comme ferme-modèle. On les distingue des terres voisines par la régularité des planches de labour, figurées par de petits traits, dont l'absence dans les clos voisins indique qu'ils sont encore dans l'état primitif, avec leurs tas de pierres, leurs grosses roches à demi cachées dans le sol, leurs fossés de traverse distribués irrégulièrement, tels qu'ils ont toujours été depuis le moment de la disparition de la forêt primitive, aux premiers jours de la colonie. On y a figuré des clôtures de pierres, des plans de drainage avec des collecteurs portant les eaux à une distance assez considérable.

Ces terres ne sont pas les seules que le Collège possède en cet endroit. On voit sur le plan à côté de celles-ci, une étendue de 8 arpents sur 20, subdivisée en huit champs égaux. L'administration a voulu par là agrandir son domaine trop petit pour un grand établissement. Comme cette acquisition ne date que

du printemps dernier, il va sans dire que ces terres n'ont encore reçu aucune amélioration.

Il y a aussi plusieurs autres plans représentant les distributions intérieures de l'école d'agriculture et de tous les bâtiments de la ferme. A l'aide de ces plans l'étranger peut se procurer une parfaite connaissance de l'état des choses.

Enfin une superbe vue de toutes les constructions, prise à distance, vient compléter ce bel ensemble d'informations que le Collège de Ste. Anne a voulu offrir aux visiteurs du Palais de l'Exposition, sur son établissement agricole.

CONCLUSION

L'école d'agriculture de Ste. Anne est encore le seul établissement en Canada où l'enseignement de l'agriculture, comme profession, soit organisé. Elle vient d'entrer dans sa huitième année. Comme toutes les institutions de ce genre à leur début, elle a eu sa bonne part d'épreuves. Sa forte organisation l'a maintenue. Ses commencements ont été lents comme ceux de Grignon, de Hohenheim, de Schleissheim et de beaucoup d'autres. Mais ces lenteurs ne doivent pas décourager. Changer les idées et les habitudes routinières des cultivateurs de toute une contrée, n'est pas l'affaire d'un jour. Il faut même plus qu'une vie d'homme pour voir opérer cette merveilleuse transformation. Olivier De Serres, Dombasle, Thaër et Bakewell sont morts sans avoir eu la consolation de voir leurs idées mises en pratique par la majorité de leurs concitoyens.

Cet exposé de la situation montre que cette jeune institution possède tous les éléments de succès nécessaires, et qu'elle est appelée à faire un grand bien, pourvu que le Gouvernement canadien et la Chambre d'agriculture du Bas-Canada continuent de la maintenir. Dans tous les pays de pareilles institutions ne peuvent vivre sans l'aide de l'Etat. Car nulle part

ces écoles spéciales ne peuvent subvenir à leurs dépenses par suite du nombre nécessairement limité des élèves.

Ici comme en France et en Allemagne nos cultivateurs finiront par comprendre que ceux de leurs fils qu'ils destinent à cultiver l'héritage paternel, ont plus besoin d'étudier l'agriculture dans une école spéciale, que les hautes sciences dans un collège. Tant que cela ne sera pas compris, les écoles d'agriculture ne compteront jamais beaucoup d'élèves. Maintenant la lutte est engagée. Il faudra bien que les préjugés et l'ignorance toujours si pleine de suffisance et de fiers dédain, finissent par s'avouer vaincus par l'évidence des faits. D'autres institutions suivront l'exemple de Ste. Anne.

Nous ne pouvons mieux terminer ce mémoire qu'en citant ce que dit un homme bien autorisé, l'Hon. M. McGee, ministre de l'agriculture du Canada, dans son dernier rapport aux Chambres, sur l'école de Ste. Anne : " Ces détails démontrent suffisamment l'utilité de l'école de Ste. Anne pour l'agriculture dans le Bas-Canada, où elle exerce sur tous les points, sa bienfaisante influence. On y voit des élèves de presque toutes les parties de la province. "

Par ordre de la Corporation,

F. PILOTE, P^{RE}S.,

Procureur du Collège.

Ste. Anne 9 février 1867.

